



STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

Recueil sur la gouvernance

Table des matières

PRÉAMBULE.....	3
1. Définition des termes.....	3
2. Champ d'application	5
3. Objectifs	5
4. Principes directeurs.....	5
4.1 La protection des renseignements personnels.....	5
4.2 La reconnaissance de l'importance des données de recherche et de science ouverte	5
4.3 La formation et la sensibilisation	6
4.4 L'évolution des pratiques.....	6
5. Mise en œuvre de la stratégie de gestion des données de recherche.....	6
5.1 Officialisation et uniformisation des pratiques	6
5.2 Sensibilisation et soutien.....	6
5.3 Développement continu	7
5.3.1 Formation des personnes chercheuses	7
5.3.2 Formation de la personne spécialiste en sciences de l'information.....	7
5.3.3 Formation du personnel du Bureau de la recherche.....	7
5.4 Évaluation	8
5.4.1 Évaluation de la capacité institutionnelle	8
5.4.2 Évaluation continue des pratiques.....	8
Annexe : Plan de mise en œuvre.....	9

PRÉAMBULE

À titre d'établissement d'enseignement supérieur admissible à l'administration des subventions de recherche des trois organismes subventionnaires fédéraux, soit, l'Institut de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Cégep Limoilou se dote, conformément à la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche* (Gouvernement du Canada, 2025, paragr. 8), d'une stratégie de gestion des données de recherche. La stratégie vise à créer un environnement dans lequel les données de recherche et leur gestion sont valorisées, tout en considérant le contexte unique de l'établissement, sa taille, le volume d'activités ainsi que les ressources affectées à la recherche.

La stratégie vise également à faire face aux défis relatifs à la gestion des données de recherche. Celle-ci s'adresse aux personnes chercheuses, ainsi qu'à toute personne impliquée dans les dossiers de recherche et dans la conduite responsable de la recherche au sein du Cégep Limoilou.

Le Cégep préconise une approche axée sur la sensibilisation, la valorisation et l'entraide. En ce sens, la présente stratégie repose sur des actions concrètes et prend essentiellement une forme collaborative.

1. Définition des termes

Données de recherche

Tout type de contenu. Plus précisément, les données de recherche peuvent comprendre les enregistrements factuels (les données textuelles, audio, iconographiques, numériques ou de microréseaux, etc.) qui servent de sources de première main pour la recherche et qui sont généralement reconnus comme nécessaires par l'ensemble des chercheuses et chercheurs pour appuyer les conclusions de la recherche. Les données de recherche peuvent être (ou inclure) également des renseignements personnels et/ou des renseignements sensibles (Université de Sherbrooke, 2024).

Gestion des données de recherche (GDR)

« Processus appliqués tout au long du cycle de vie d'un projet de recherche pour guider la collecte, la documentation, le stockage, le partage et la conservation des données de recherche » (Gouvernement du Canada, 2024, paragr. 5).

Membre de la communauté collégiale du Cégep Limoilou

Toute personne travaillant ou étudiant au sein des différents campus et endroits où se déroulent des activités qui relèvent de la juridiction du Cégep Limoilou.

Personne chercheuse

Toute personne, provenant du Cégep ou de l'externe, impliquée dans la conduite ou la réalisation des activités de recherche couvertes par la *Politique institutionnelle de la recherche*. Le personnel cadre, le personnel enseignant, le personnel professionnel, le personnel de soutien et les personnes étudiantes peuvent être des personnes chercheuses.

Plan de gestion des données (PGD)

Documents évolutifs qui peuvent être modifiés pour tenir compte de changements au cours d'un projet de recherche. Leur contenu et leur longueur dépendent du projet de recherche, mais tous les plans de gestion des données doivent comprendre les détails suivants :

- Comment les données seront recueillies, documentées, formatées, protégées, et conservées;
- Comment seront utilisés les ensembles de données existants et quelles nouvelles données seront créées au cours du projet de recherche;
- Comment les données seront communiquées, le cas échéant;
- L'endroit où les données seront déposées.

(Gouvernement du Canada, 2025, paragr. 13)

Principes FAIR

Principes de gestion des données de recherche élaborés par Wilkinson et al. (2016) et présentés sous la forme de l'acronyme FAIR :

- **Faciles à trouver (*Findability*)** : Les données de recherche doivent pouvoir être facilement retrouvables par vous et par autrui. Cela en lien principalement avec les métadonnées utilisées c'est-à-dire les données de description de l'information.
- **Accessibles (*Accessibility*)** : Les données de recherches doivent pouvoir être accessibles par divers systèmes et la procédure d'accès doit être claire.
- **Interopérables (*Interoperability*)** : Les données de recherche doivent pouvoir être lues et ouvertes par plusieurs logiciels différents.
- **Réutilisables (*Reuse*)** : Les données de recherche doivent être suffisamment documentées et être dans un format de fichier lisible pour pouvoir être manipulées ou traitées à nouveau par ordinateur ou par un être humain. La licence d'utilisation doit permettre la réutilisation la plus étendue des données.

(Go FAIR, s. d. ; UQAC, 2026)

Recherche

Démarche systématique comportant une méthodologie rigoureuse et reproductible qui vise à répondre à une problématique, à une question de recherche ou à valider une hypothèse dans une discipline ou un champ d'études, basée sur l'état des connaissances dans la littérature et les pratiques actuelles, dans le but de contribuer à l'avancement du savoir dans ce domaine. Ne sont pas considérés comme des activités de recherche : les rapports et les analyses de type administratif menées au Cégep qui documentent, notamment, l'évaluation des programmes, le cheminement scolaire des personnes étudiantes ou leur satisfaction à l'égard du Cégep Limoilou, de même que les initiatives, les projets pédagogiques ou la production de matériel didactique, s'ils servent exclusivement à des fins d'évaluation, de gestion ou d'amélioration.

Science ouverte

« Ensemble de pratiques visant à augmenter la circulation des savoirs scientifiques et à ouvrir les processus produisant ces savoirs » (Fonds de recherche du Québec, 2026, paragr. 2).

2. Champ d'application

La présente stratégie s'applique à l'ensemble des activités de recherche menées au Cégep Limoilou qui génèrent ou impliquent, directement ou indirectement, des données de recherche. Les activités de recherche à visée pédagogique réalisées par les personnes étudiantes dans le cadre des cours, supervisées par le personnel enseignant, s'inscrivent dans l'esprit des bonnes pratiques de GDR, sans toutefois être assujetties à la présente stratégie.

3. Objectifs

Afin d'assurer une saine gestion des données de recherche et de promouvoir des pratiques exemplaires en ce sens au sein de la communauté de recherche du Cégep Limoilou, cette stratégie institutionnelle vise à :

- Définir des principes directeurs sur lesquels la stratégie repose ;
- Identifier les actions à mettre en œuvre ;
- Déterminer les rôles des différentes personnes concernées ;
- Planifier un échéancier de réalisation et d'évaluation de la stratégie.

4. Principes directeurs

4.1 La protection des renseignements personnels

La confidentialité et la protection des renseignements personnels constituent des piliers essentiels de la gestion des données de recherche. La manipulation de données sensibles doit être effectuée avec le plus grand respect des normes de sécurité et des lois en vigueur afin de garantir la confidentialité des personnes concernées. Une gestion rigoureuse des informations personnelles permet non seulement de préserver la confiance des personnes participantes et des partenaires de recherche, mais également d'assurer une intégrité scientifique. En mettant en place des protocoles stricts de protection des données, le Cégep Limoilou se positionne comme un acteur responsable et prudent dans le domaine de la recherche, promouvant ainsi un environnement de recherche sécuritaire et respectueux des droits individuels.

4.2 La reconnaissance de l'importance des données de recherche et de science ouverte

Les données de recherche jouent un rôle central dans l'avancement des connaissances et doivent faire l'objet d'une gestion efficace et structurée afin de favoriser la transparence, la réutilisation et une saine utilisation des fonds publics. En cohérence avec sa mission de démocratisation du savoir, le Cégep Limoilou appuie la science ouverte et encourage l'adoption de pratiques fondées sur les principes FAIR, visant à rendre les données de recherche faciles à trouver (F), accessibles (A), interopérables (I) et réutilisables (R), contribuant ainsi à une science plus équitable et collaborative.

4.3 La formation et la sensibilisation

Comme établissement d'enseignement supérieur menant des activités de recherche, le Cégep Limoilou s'engage à sensibiliser la communauté collégiale à l'importance de la gestion des données de recherche et à former toutes personnes chercheuses aux principes de conduite responsable s'y rattachant.

4.4 L'évolution des pratiques

La progression des milieux scientifique, technologique et informatique, ainsi que l'évolution du cadre juridique, politique et social, engendre de constantes modifications dans les pratiques relatives à la recherche et à la gestion des données de recherche. C'est pourquoi le Cégep Limoilou adopte des principes et des procédures en adéquation avec l'évolution du milieu de la recherche et de la gestion des données de recherche.

5. Mise en œuvre de la stratégie de gestion des données de recherche

5.1 Officialisation et uniformisation des pratiques

Le Cégep Limoilou s'est doté de politiques relatives à la recherche, dont une *Politique institutionnelle de la recherche*, une *Politique sur la conduite responsable en recherche* de même qu'une *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* qui prévoient notamment plusieurs exigences en matière de gestion des données de recherche.

Afin d'assurer une saine gestion des données de recherche, il importe d'uniformiser les pratiques relatives aux plans de gestion des données et au dépôt des données sur une plateforme numérique. En ce sens, les personnes chercheuses élaborent un plan de gestion des données (PGD) en utilisant des modèles et des gabarits reconnus et joignent ce dernier à leur projet de recherche.

Ce PGD est adapté à la nature des données qui seront recueillies, conservées et stockées, et ce, en relation avec les questions de confidentialité et de brevets de propriété intellectuelle. Les personnes chercheuses déposent l'ensemble de leurs données de recherche sur une plateforme numérique approuvée par le Cégep, et ce, avec le soutien de la personne spécialiste en sciences de l'information.

5.2 Sensibilisation et soutien

Le Cégep Limoilou fait de la sensibilisation et du soutien l'une des pierres angulaires de sa stratégie de gestion des données de recherche en misant sur une communication et une diffusion efficace de l'information relative à la gestion des données de recherche.

Étant donné ses connaissances accrues en matière de gestion documentaire, la personne spécialiste en sciences de l'information du Cégep Limoilou est une actrice importante pour sensibiliser et accompagner la communauté de recherche relativement à la gestion des données de recherche.

Ces personnes-ressources diffusent des informations à jour concernant les pratiques établies en cette matière. Elles formulent également des conseils techniques spécialisés, par exemple sur les plateformes numériques de données de recherche à utiliser, sur le format des données et sur leur durée de conservation. Elles sont impliquées dans le soutien de la communauté de recherche et proposent des activités de formation.

Le Cégep Limoilou dispose d'un canal de communication spécifique à la recherche permettant notamment de transmettre des informations relatives au milieu de la recherche, des possibilités de financement de même que des informations réglementaires. Cet outil de communication est également utilisé pour rejoindre et sensibiliser la communauté de recherche en matière de gestion de données de recherche.

5.3 Développement continu

Pour demeurer à jour sur le plan des pratiques exemplaires et établies, il importe que le personnel impliqué dans la gestion des données de recherche puisse se former de manière continue. C'est pourquoi la stratégie repose sur des orientations spécifiques en matière de formation.

5.3.1 Formation des personnes chercheuses

Les personnes chercheuses sont au cœur de la gestion des données de recherche. Il est donc important qu'elles puissent recevoir des formations relatives à la gestion des données de recherche, et ce, nonobstant leur niveau d'expérience en recherche. Le Cégep Limoilou offre ainsi des activités de formation portant sur ce thème à l'ensemble de sa communauté de recherche. Ces activités peuvent être dispensées par différentes personnes intervenantes, autant à l'interne qu'à l'externe, et être constituées de lectures, de vidéos, de webinaires ou de conférences.

Le Bureau de la recherche et la personne spécialiste en sciences de l'information collaborent afin de tenir la communauté à jour sur les pratiques établies et sur les nouvelles exigences en matière de gestion des données de recherche.

5.3.2 Formation de la personne spécialiste en sciences de l'information

La personne spécialiste en sciences de l'information est une actrice clé pour transmettre de l'information et offrir du soutien. Par conséquent, elles se tiennent à jour en matière de gestion des données de recherche par le biais des bibliothèques collégiales et universitaires ou par le biais de centres spécialisés, comme Portage ou le Centre de documentation collégial.

5.3.3 Formation du personnel du Bureau de la recherche

Le personnel du Bureau de la recherche participe activement aux formations dispensées par le milieu de l'enseignement supérieur, notamment l'Association pour la recherche au collégial et la Fédération des cégeps lui permettant de suivre les travaux et réflexions en matière de gestion de données de recherche.

5.4 Évaluation

5.4.1 Évaluation de la capacité institutionnelle

Comme il l'est recommandé par l'alinéa 3 de l'article 3.1 de la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche* (Gouvernement du Canada, 2025), le contexte unique de l'établissement, sa taille, le volume d'activités ainsi que les ressources affectées à la recherche ont été pris en compte pour établir la présente stratégie de gestion des données de recherche. Dans cette perspective, le Bureau de la recherche veille à y apporter des changements pour la bonifier ou pour pallier des problématiques au besoin.

5.4.2 Évaluation continue des pratiques

Le Bureau de la recherche et la personne spécialiste en sciences de l'information collaborent pour évaluer de manière continue les pratiques institutionnelles en matière de gestion des données de recherche. Cette évaluation comprend non seulement la stratégie de gestion des données elle-même, mais aussi toute la chaîne logistique, de la réception du plan de gestion des données (PGD) jusqu'au dépôt sur une plateforme numérique. L'objectif est de veiller à ce que le processus soit le plus efficace possible, tout en se conformant aux normes et pratiques en vigueur.

Annexe : Plan de mise en œuvre

VOLET	ACTIONS	RESPONSABLES	SESSION DE DÉBUT
SENSIBILISATION ET SOUTIEN	Service d'aide et de soutien en rédaction de plans de gestion des données de recherche	Bureau de la recherche en collaboration avec la personne spécialiste en sciences de l'information	Automne 2026
	Sensibilisation des personnes chercheuses aux exigences des organismes subventionnaires	Bureau de la recherche	Automne 2026
	Sensibilisation aux pratiques et normes établies (ex. : procédurier de dépôt et de conservation des données de recherche)	Bureau de la recherche en collaboration avec la personne spécialiste en sciences de l'information	Automne 2026
	Rappel annuel concernant les politiques institutionnelles liées à la recherche	Bureau de la recherche (via le message de la Direction des études)	Hiver 2026
	Sensibilisation du personnel enseignant qui encadre la recherche étudiante afin de favoriser l'application des bons principes de gestion des données de recherche.	Bureau de la recherche	Automne 2026
FORMATION	Formation des personnes-ressources pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion des données de recherche à l'aide de divers moyens proposés dans le réseau (lectures, de vidéos, de webinaires ou de conférences, etc.)	Bureau de la recherche en collaboration avec la personne spécialiste en sciences de l'information	Automne 2026
	Formation offerte à la communauté de recherche au sujet des politiques relatives à la recherche du Cégep Limoilou	Bureau de la recherche (formation offerte dans le cadre de l'appel de projets de recherche lancé par la Direction des études)	Hiver 2027
	Offre de formations à la communauté de recherche sur la gestion des données de recherche (lectures, vidéos, webinaires, conférences, etc.)	Bureau de la recherche en collaboration avec la personne spécialiste en sciences de l'information	Hiver 2027
	Offre de formations à la communauté de recherche sur les plans de gestion de données de recherche (lectures, vidéos, webinaires, conférences, etc.)	Bureau de la recherche en collaboration avec la personne spécialiste en sciences de l'information	Hiver 2027
OFFICIALIZATION ET UNIFORMISATION DES PRATIQUES	Élaboration d'un procédurier relié au dépôt des données de recherche	Bureau de la recherche en collaboration avec la personne spécialiste en sciences de l'information et la Direction des ressources informationnelles et le service des archives	Automne 2026
	Élaboration d'un gabarit de plan de gestion des données de recherche à partir de modèles existants	Bureau de la recherche	Automne 2026

Le contenu de la présente stratégie a été fortement inspiré de la *Stratégie de gestion des données de recherche* (2023) du Cégep régional de Lanaudière. L'adaptation a été réalisée par le groupe de travail sur la gestion des données de recherche de la Fédération des cégeps.

	Soutien des personnes chercheuses dans le processus de dépôt des données de recherche	Personne spécialiste en sciences de l'information	Hiver 2027
ÉVALUATION CONTINUE DES PRATIQUES ET DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES	Suivi annuel des pratiques et des normes institutionnelles en matière de gestion des données de recherche	Bureau de la recherche en collaboration avec la personne spécialiste en sciences de l'information	Hiver 2027
	Évaluation annuelle du processus de soutien en matière de gestion des données de recherche et modifications, le cas échéant	Bureau de la recherche	Hiver 2027
	Évaluation globale annuelle des besoins en matière de gestion des données de recherche (ressources humaines, formations, outils, etc.)	Bureau de la recherche	Hiver 2027
	Évaluation annuelle des moyens de communication utilisés auprès de la communauté de recherche	Bureau de la recherche	Hiver 2027

Pour toute question ou tout commentaire au sujet de la *Stratégie de gestion des données de recherche* du Cégep Limoilou, veuillez contacter le Bureau de la recherche au courriel suivant :

Bureau.deLaRecherche@cegeplimoilou.ca

BIBLIOGRAPHIE

- Cégep de Lanaudière. (2023). *Stratégie de gestion des données de recherche*. <https://cegep-lanaudiere.qc.ca/wp-content/uploads/2024/03/strategie-de-gestion-des-donnees-de-recherche-janvier-2023-vf.pdf>
- Cégep Garneau. (2023). *Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche*. <https://la-recherche.cegepgarneau.ca/wp-content/uploads/sites/15/2023/06/La-recherche-Strategie-institutionnelle-GDR.pdf>
- Fonds de recherche du Québec. (2026). *Science ouverte*. <https://frq.gouv.qc.ca/science-ouverte/>
- GO FAIR. (s. d.). *FAIR Principles*. <https://www.go-fair.org/fair-principles/>
- Gouvernement du Canada. (2024). *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche : Foire aux questions*. <https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/gestion-donnees-recherche/politique-trois-organismes-gestion-donnees-recherche-foire-aux-questions>
- Gouvernement du Canada. (2025). *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*. <https://science.gc.ca/site/science/fr/financement-interorganismes-recherche/politiques-lignes-directrices/gestion-donnees-recherche/politique-trois-organismes-gestion-donnees-recherche>
- Université de Sherbrooke. (2024) *Stratégie institutionnelle en matière de gestion des données de recherche*. https://www.usherbrooke.ca/gdr/fileadmin/sites/gdr/documentation_institutionnelle/strategie-institutionnelle-gdr.pdf
- UQAC, Services de la bibliothèque. (2026). *Gestion des données de recherche : Principes FAIR*. <https://bibliotheque.uqac.ca/c.php?g=708228&p=5129951>
- Wilkinson, M. D., Dumontier, M., Aalbersberg, I. J., Appleton, G., Axton, M., Baak, A., Blomberg, N., Boiten, J.-W., da Silva Santos, L. B., Bourne, P. E., Bouwman, J., Brookes, A. J., Clark, T., Crosas, M., Dillo, I., Dumon, O., Edmunds, S., Evelo, C. T., Finkers, R., ... Mons, B. (2016). The FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship. *Scientific Data*, 3(160018). <https://doi.org/10.1038/sdata.2016.18>